COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JUIN 2024

L'an deux mille vingt quatre, le vingt sept juin à dix huit heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué par courrier du vingt et un juin, s'est réuni dans la salle du conseil à la Communauté de Communes des Deux Rives à VALENCE D'AGEN sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2024CC7-5-1-83

OBJET : TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES 2024
APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL RÉNOVATION DE L'ÉCOLE DE DUNES

Etaient présents :

Commune d'AUVILLAR	:	M. RENAUD Olivier
	:	M. MONESTES Jean-Michel
Commune de BARDIGUES	:	M. GIL Mathieu (en remplacement de M. MARTIN Henri)
Commune de CASTELSAGRAT	:	Mme FILLATRE Francine
Commune de CLERMONT SOUBIRAN	:	M. DEPASSE Guy
Commune de DONZAC	:	M. TERRENNE Jean-Paul (pouvoir donné à M. RENAUD Olivier)
Commune de DUNES	:	M. ALARY Alain
	:	Mme BOUVIER Lina (pouvoir donné à M. ALARY Alain)
Commune d'ESPALAIS	:	M. PINCEMIN Bernard
Commune de GASQUES	:	M. MERIEL Guy
Commune de GOLFECH	:	M. BENOIT Pascal
	:	Mme CHARPENTIER Pierrette (pouvoir donné à M. BENOIT Pascal)
Commune de GOUDOURVILLE	:	M. BARROS Gérard (pouvoir donné à M. BOUYAT Daniel)
	:	M. BOUYAT Daniel
Commune de GRAYSSAS	:	Mme CLUCHIER Marie Christine
Commune de LAMAGISTERE	:	M. DOUSSON Bruno
	:	Mme VRECH Régine (pouvoir donné à M. DOUSSON Bruno)

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01
Site : http://www.cc-deuxrives.fr
Email : info@cc-deuxrives.fr

Commune de LE PIN	:	M. RATTO Stéphan
Commune de MALAUSE	:	Mme MAERTEN Marie Bernard
	:	M. RAUZY Jean
Commune de MANSONVILLE	:	Mme GUIZOT Danièle (en remplacement de Mme ESCUDE Vanessa)
Commune de PERVILLE	:	M. DELFARIEL Eric
Commune de POMMEVIC	:	M. DELACHOUX Jean Paul
Commune de SAINT ANTOINE	:	M. DUPUY Jean
Commune de SAINT CIRICE	:	M. BENVENUTO Raymond
Commune de SAINT CLAIR	:	M. BONGIOVANNI Gérard
Commune de SAINT PAUL D'ESPIS	:	M. MARCHIOL Lido
Commune de ST VINCENT LESPINASSE	:	M. BOYER Serge
Commune de SISTELS	:	Mme CHAPUS Marie-Dominique (en remplacement de M. BOISSEAU Christophe)
Commune de VALENCE D'AGEN	:	M. BAYLET Jean Michel
	:	M. GROUSSOU Bernard
	:	Mme LECORRE Christiane
	:	M. LOPES Ernest
	:	Mme PERE Catherine (a donné pouvoir à Mme LECORRE Christiane)
	:	M. ZANIN Daniel
	:	Mme HOHOL Elisabeth
	:	M. ZMUDA Patrick
	:	Mme FURLAN Josiane

Absents excusés :

Commune de DONZAC	:	Mme GAILLARD Elisabeth
Commune de MERLES	:	M. SERGAS Serge
Commune de MONTJOI	:	M. EURGAL Christian
Commune de SAINT LOUP	:	M. REBEL Stéphane
Commune de SAINT MICHEL	:	M. DUPOUY Joël
Commune de VALENCE D'AGEN	:	Mme BRU Laetitia
	:	M. GIL Philippe
	:	Mme LAROUSSINIE Francine

Assistaient à la réunion :

M. BRAJOUX Pascal	:	Directeur Général des Services
Mme DABERNAT Chrystelle	:	Attaché Territorial

Monsieur Guy MERIEL a été désigné Secrétaire de séance.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-54 du Code de la justice Administrative.
Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.

2, RUE DU GÉNÉRAL VIDALOT 82403 VALENCE D'AGEN CEDEX
Tél. : 05.63.29.92.00 – Fax : 05.63.29.92.01
Site : http://www.cc-deuxrives.fr
Email : info@cc-deuxrives.fr

2024CC7-5-1-83

OBJET : TRAVAUX D'INVESTISSEMENTS COMMUNAUTAIRES 2024
APPROBATION DU PROJET ET DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL
RÉNOVATION DE L'ÉCOLE DE DUNES

Le Président propose d'approuver le projet de travaux de rénovation de l'école de Dunes.

Des partenaires financiers peuvent être sollicités comme la Région et le Département. Le Président propose d'adopter le plan de financement prévisionnel suivant :

La rénovation de l'école de Dunes

Le montant estimatif de l'opération s'élève à 210 000 € HT.

- Conseil Régional (30%) : 63 000 €
- Conseil Départemental (18%) : 37 800 €
- autofinancement (52%) : 109 200 €

Le Président propose donc :

- d'approuver ce projet de travaux,

- d'approuver le plan de financement prévisionnel,

- de solliciter les subventions sur la base citée ci-dessus,

- de l'autoriser ou son représentant à signer tout document afférent à cette opération.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'approuver ce projet de travaux,

- d'approuver le plan de financement prévisionnel,

- de solliciter les subventions sur la base citée ci-dessus,

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document afférent à cette opération.

Fait à Valence d'Agen, le 27 juin 2024

Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 28 juin 2024

Le secrétaire de séance
Monsieur le Maire GASQUES

Guy MERTEL

Le Président de la Communauté de Communes des Deux Rives

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES DEUX RIVES

Jean-Michel BAYLET

Certifié exécutoire 09 JUIL. 2024
Reçu en Préfecture le
Affiché sur le panneau des annonces légale et publié sur le site internet le 09 JUIL. 2024

AR Préfecture

TRAVAUX D'INVEST 2024 APPROB PROJET ET PLAN FINANCEMENT Réno école DUNES

Identifiant unique de l'acte :	082-248200016-20240627-2024CC7_5_1_83-DE
Numéro d'acte :	2024CC7_5_1_83
Date de décision :	27/06/2024
Nature :	DELIBERATIONS
Code matière :	7-5-1-0-0 (Finances locales / Subventions / demandées)
Fichier acte :	2024CC7-5-1-83 TRAVAUX D'INVEST 2024 APPROB PROJET ET PLAN FINANCEMENT Réno école DUNES.pdf
Collectivité émettrice :	cc-des-deux-rives
Acte transmis par :	Sophie PONTARINI
Date d'envoi de l'acte :	09/07/2024 11:52:00
Date de réception de l'AR :	**09/07/2024 11:52:11**